



Liste des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 23 septembre 2026

Etaient présents :

Xavier ADAM – Sylvie BEGUIER – Elodie BIOU - Patrick BOURDEAUX - Isabelle BRETECHER - Martine COLAS-BINET - Alain COLOMBI - Grégoire CORBY – Vincent CUTTÉ – Danièle de ROQUEFEUIL - Régine FRANCOIS – Anne FRELAUT N'DIAYE - Alexis GODIN – Nadine GOHARD – Olivier GOUPILLON - Morgane GUEZENEC - Bertrand HAUET – Sandrine KESLER - Patrick JONIEC - Annie JOSEPH – Hayat KUNA - Jean-Claude LAINE - Ghislaine LESADE – Mylène MADELAINE - Félicien MARGUERETTAZ – Magali MEJEAN – Thomas MENGELLE-TOUYA – Pascal MICHELOT - Xavier MURAT – Dominique NICCO - Raphael NIVOIT – Cécile PARENT - Gérard PATIN - Guy PELISSIER - Denise PLANCHON – Alexandra PUTAREK – Raymond QUINTOIS - Isabelle RAMAIN – Patrick RATEL - Laurence REIG - Yves REVEL – Marie-Laure ROQUELLE - Michel ROUX – Patricia SADOE - Didier SAUSSAY- Laura SCAZZOLA - Didier SIGLER - Timothée SITKO – Christine STOOS - Pauline WINOCOUR LEFEVRE

Etaient absents, excusés et représentés

Patrice AUGER	a donné pouvoir à	Sylvie BEGUIER
Alexandra MOREL	a donné pouvoir à	Jean-Claude LAINE
Patryk MAGNIER	a donné pouvoir à	Alexis GODIN
Hervé PLANCHENAU	a donné pouvoir à	Laurence REIG
Françoise CHANCEL	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET

Secrétaire de séance : Mylène MADELAINE

Membres en exercice : 57 titulaires + 20 suppléants

Présents : 50 Pouvoirs : 5 Votants : 55

Le Conseil Communautaire,

26-065 APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du 1^{er} juillet 2026

26-066 APPROUVE à l'unanimité la répartition « dérogatoire libre » du FPIC 2026 ainsi qu'il suit

	Montant prélevé de droit commun	Prélèvement pour le FSRIF 2025
AUTEUIL-LE-ROI	-26 508	
AUTOUILLET	-17 171	
BAZOCHES SUR GUYONNE	0	34 016
BEHOUST	-18 765	
BEYNES	-251 552	

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

BOISSY-SANS-AVOIR	-16 418	
FLEXANVILLE	-16 390	
GALLUIS	-39 259	
GAMBAIS	-82 149	
GARANCIERES	-72 325	
GOUPILLIERES	-21 506	
GROSROUVRE	0	72 848
JOUARS-PONTCHARTRAIN	-186 986	
MARCQ	-23 376	
MAREIL-LE-GUYON	-14 561	
MERE	0	74 971
MESNULS (LES)	0	52 607
MILLEMONT	-9 479	
MONTFORT L'AMAURY	-101 228	
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	-102 826	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	-24 599	
QUEUE-LEZ-YVELINES (LA)	-69 381	
SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	-51 260	
SAINT-REMY-L'HONORE	-57 868	
SAULX-MARCHAIS	-23 940	
THIVERVAL GRIGNON	-34 411	11 384
THOIRY	-44 329	
TREMBLAY-SUR-MAULDRE	-32 018	
VICQ	-11 564	
VILLIERS-LE-MAHIEU	-22 265	
VILLIERS-SAINT-FREDERIC	-115 375	

Total communes	-1 487 509	245 826
CCCY	-1 185 442	
Total pris en charge par la CCCY dans le cadre de la répartition dérogatoire libre	-2 672 951	

26-067

26-068

DIT que la CCCY prend à sa charge l'intégralité de la contribution au titre du FPIC 2026 de l'ensemble intercommunal en lieu et place de ses communes membres

DECIDE à l'unanimité d'attribuer et de verser une subvention pour la gestion des gymnases aux communes de Beynes, pour un montant de 49 217.70 €, et de Jouars-Pontchartrain, pour un montant de 41 157,57 €

AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette subvention

DECIDE à l'unanimité de créer :

-1 poste de rédacteur

-1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

ADOpte à l'unanimité les modifications ainsi apportées au tableau des emplois

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'Honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Filière administrative	Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
GRADE	Ancien effectif	Nouvel effectif	
Attaché principal	1	1	1
Attaché territorial	1	1	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2	2	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1
Rédacteur	3	4	4
Adjoint administratif Principal de 1 ^{ère} cl	2	3	3
Adjoint administratif Principal de 2 ^{ème} cl	1	1	0
Adjoint administratif	3	3	3

Filière technique	Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
GRADE	Ancien effectif	Nouvel effectif	
Agent de maitrise	1	1	1
Adjoint technique Principal de 1 ^{ère} classe	1	1	1
Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe	2	2	2
Adjoint technique	3	3	3

Filière sportive	Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
GRADE	Ancien effectif	Nouvel effectif	
Conseiller des APS	1	1	1
Educateur APS	8	8	8

Filière sociale	Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
GRADE	Ancien effectif	Nouvel effectif	
Educateur de jeunes enfants	2	2	2

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

26-069 **AUTORISE à l'unanimité** le versement des fonds de concours suivant les tableaux ci-après.

Fonds de concours « Général » :

✓ Réhabilitation, travaux, extension et construction sur le patrimoine bâti

Neauphle le Château	Eclairage court tennis extérieur	5 715,00 €
Neauphle le Château	Changement vélux école primaire	5 541,00 €
Villiers- St-Frédéric	Réhabilitation câblage informatique mairie	16 135,92 €
Grosrouvre	Réfection des peintures de la salle des fêtes	4 993,00 €

Fonds de concours « Transition Energétique » :

Les Mesnuls	Changement des ouvrants de la mairie	8 700,00 €
Neauphle le Château	Ajout éclairage LED EP rue Marius Minnard	6 112,95 €
Saint Germain de la Grange	Passage des éclairages de l'école maternelle en Led	7 944,51 €
Le Tremblay sur Mauldre	Climatiseur réversible pour la MAM	14 305,00 €
La Queue Lez Yvelines	Rénovation des menuiseries de la mairie	4 944,81 €

AUTORISE le Président à signer les conventions et autres documents relatifs à ce fonds de concours.

26-070 **AUTORISE à l'unanimité** le versement du fonds de concours suivant le tableau ci-après

Villiers-Saint-Frédéric	Extension du système de vidéoprotection	10 312,00 €
-------------------------	---	-------------

AUTORISE le Président à signer les conventions et autres documents relatifs à ce fonds de concours

26-071 **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2025 de la CCCY

PRECISE que ce rapport doit être communiqué par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux

26-072 **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2025 « ordures ménagères »

PRECISE que des éléments de ce rapport doivent être communiqués par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux respectifs

26-073 **APPROUVE à l'unanimité** la cession du lot N°25 d'une superficie de 1 939 m², situé au sein de la ZA PAVY 2 sise à Saint-Germain-De-La-Grange au profit de la SCI 3B pour un montant de 155 120,00€ (cent cinquante-cinq mille cent vingt euros)

AUTORISE le Président à signer l'acte authentique de vente à intervenir, ainsi que toutes les pièces ou documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

CONFIRME que les recettes issues de cette vente seront inscrites au budget de l'EPCI sur l'exercice 2026



Le Président,

Bertrand HAUET